
PROGRESSIA

ASSOCIATION A ROCHA SUISSE ESSERT - PITTET

Rapport de l'organe de révision
sur l'exercice 2023

PROGRESSIA

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'Association A Rocha Suisse, Essert-Pittet

En notre qualité d'organe de révision et conformément à l'article 27 des statuts de votre association, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de l'association A Rocha Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au comité national et au comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

PROGRESSIA

Vincent Jacquat

Expert-comptable dipl.
Expert-réviseur agréé ASR
(Agrément 103225)
Réviseur responsable

Léonie Guisan

Expert-comptable dipl.
Expert-réviseur agréé ASR
(Agrément 113079)

Fribourg, le 7 mars 2024

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe)

Bilan

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

1 Actifs	Annexe	2023	2022
Actifs circulants			
10 Liquidités	3.1	146 157.66	113 783.95
11 Débiteurs		0.00	15 000.00
12 Cpt courant charges sociales		0.00	0.00
13 Titres		0.00	0.00
14 Stocks		0.00	0.00
15 Actifs transitoires	3.2	7 776.80	320.74
TOTAL Actifs circulants		153 934.46	129 104.69
Actifs immobilisés			
16 Immobilisation financière		0.00	0.00
17 Immobilisation matérielle		0.00	0.00
18 Immobilisation immatérielle		0.00	0.00
TOTAL Actifs immobilisés		0.00	0.00
Total des actifs		153 934.46	129 104.69
2 Passifs			
Engagements à court terme			
21 Créanciers		0.00	0.00
22 Dettes charges soc	3.3	24 232.98	14 844.97
23 Passifs transitoires	3.4	603.07	3 636.87
TOTAL Engagements à court terme		24 836.05	18 481.84
Engagements à long terme			
24 Dettes à long terme		0.00	0.00
25 Provisions		0.00	0.00
TOTAL Engagements à long terme		0.00	0.00
Capital des fonds (fonds affectés)			
261 Fonds affectés ARI opérations	3.5	312.04	0.00
262 Fonds affectés AR Ouganda		188.36	19 423.56
263 Fonds affectés Conservation PPS		11 618.62	26 666.65
264 Fonds affectés AR Pérou		1 065.12	259.39
265 Fonds affectés AR France		0.00	0.00
266 Fonds affectés Jardins paradis vivants		0.00	0.00
267 Fonds affectés EcoEglise		9 334.10	7 960.76
268 Fonds affectés		0.00	0.00
TOTAL Capital des fonds (fonds affectés)		22 518.24	54 310.36
Capital de l'organisation			
298 Fonds libres		56 312.49	46 105.47
299 Résultat de l'exercice		50 267.68	10 207.02
TOTAL Capital de l'organisation		106 580.17	56 312.49
TOTAL des passifs		153 934.46	129 104.69

Compte de Résultat

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

3 Produits	Annexe	2023	2022
Produits de fonds affectés			
Produits de fonds affectés aux projets			
Donateurs institutionnels	4.0	329 521.18	308 896.42
Donateurs privés		2 050.00	4 065.00
Revenus sur prestations de projets	4.1	1 159.96	730.00
Autres revenus	4.2	17 489.53	32 766.90
Total produits de fonds affectés aux projets		350 220.67	346 458.32
Produits de fonds affectés transitoires			
Dons à reverser à ARI ou d'autres partenaires	4.3	15 048.88	21 300.00
Total produits de fonds affectés transitoires		15 048.88	21 300.00
Total Produits de fonds affectés		365 269.55	367 758.32
Produits de fonds libres			
Donateurs institutionnels		31 000.00	18 130.00
Donateurs privés		75 082.53	57 502.73
Cotisations membres		5 830.00	5 100.00
Revenus sur prestations de projets		1 521.28	650.00
Autres revenus		897.40	727.66
Total des produits de fonds libres		114 331.21	82 110.39
Total des produits		479 600.76	449 868.71

4 Charges

Charges de projets ou de prestations

Charges de fonds affectés projets

ARI opérations		-118 062.65	-130 730.60
AR Ouganda		-44 109.39	-33 683.54
Conservation PPS		-42 973.73	-26 242.32
AR Pérou		-54 136.18	-60 318.19
AR France		-51 237.00	0.00
Jardins paradis vivants		-7 384.95	-6 101.72
EcoEglise		-59 647.35	-54 024.73
Autres		0.00	-100.00
Total charges de fonds affectés projets		-377 551.25	-311 201.10

Charges de fonds affectés transitoires

Dons à reverser à ARI ou d'autres partenaires	4.4	-13 984.43	-22 041.38
Total charges de fonds affectés transitoires		-13 984.43	-22 041.38

Charges de fonds non affectés

Autres charges de prestations en Suisse	4.5	-14 989.02	-4 995.04
Total charges de fonds non affectés		-14 989.02	-4 995.04

Total charges de projets ou de prestations

-406 524.70 **-338 237.52**

Charges d'obtention de financement

Charges de personnel	4.6	-15 893.59	-11 744.94
Charges communication	4.7	-1 646.44	-4 040.95
Total charges d'obtention de financement		-17 540.03	-15 785.89

4 Charges (suite)	Annexe	2023	2022
Charges administratives			
Charges de personnel	4.8	-23 248.20	-29 726.60
Charges de locaux		-100.00	-50.00
Charges administratives	4.9	-6 585.32	-5 648.80
Frais de déplacement		-135.30	-637.60
Autres charges	4.10	-5 669.00	-4 843.65
Total charges administratives		-35 737.82	-40 906.65
Total des charges		-459 802.55	-394 930.06
Résultat d'exploitation		19 798.21	54 938.65
Charges financières	4.11	-258.20	-497.95
Résultat avant variation des fonds affectés		19 540.01	54 440.70
Allocations aux fonds affectés projets		-350 220.67	-346 458.32
Allocations aux fonds affectés autres		-15 048.88	-21 300.00
Utilisation des fonds affectés projets		377 551.25	311 201.10
Utilisation des fonds affectés autres		13 984.43	22 041.38
Utilisation des fonds affectés frais gestion		10 714.44	4 520.65
Utilisation des fonds libres pour projets		-6 252.90	-14 238.49
Résultat de l'exercice		50 267.68	10 207.02

Tableau de variation du capital

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

	Situation 01.01.2023	Attribué	Utilisé	Alloc frais gestion	Transferts internes	Situation 31.12.2023
Fonds affectés pour projets						
Projet P1 ARI opérations	0.00	121 592.88	-118 062.65	-3 218.19	0.00	312.04
Projet P2 AR Ouganda	19 423.56	25 756.37	-44 109.39	-882.18	0.00	188.36
Projet P3 Conservation PPS	26 666.65	27 925.70	-42 973.73	0.00	0.00	11 618.62
Projet P4 AR Pérou	259.39	56 024.63	-54 136.18	-1 082.72	0.00	1 065.12
Projet P5 AR France	0.00	51 786.00	-51 237.00	-549.00	0.00	0.00
Projet P6 Jardins paradis vivants	0.00	1 132.05	-7 384.95	0.00	6 252.90	0.00
Projet P7 EcoEglise	7 960.76	66 003.04	-59 647.35	-4 982.35	0.00	9 334.10
Projet P8	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total fonds affectés projets	54 310.36	350 220.67	-377 551.25	-10 714.44	6 252.90	22 518.24
Fonds libres						
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds libres	56 312.49	125 045.65	-68 525.07	0.00	-6 252.90	106 580.17
Total fonds libres	56 312.49	125 045.65	-68 525.07	0.00	-6 252.90	106 580.17

Année précédente:

	Situation 01.01.2022	Attribué	Utilisé	Alloc frais gestion	Transferts internes	Situation 31.12.2022
Fonds affectés pour projets						
Projet P1 ARI opérations	3 551.73	130 609.62	-130 730.60	-3 430.75	0.00	0.00
Projet P2 Lézard agile	0.00	54 197.00	-33 683.54	-1 089.90	0.00	19 423.56
Projet P3 Conservation PPS	495.40	43 269.40	-26 242.32	0.00	9 144.17	26 666.65
Projet P4 AR Pérou	258.58	60 319.00	-60 318.19	0.00	0.00	259.39
Projet P5 AR France	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Projet P6 AR Liban	100.00	0.00	-100.00	0.00	0.00	0.00
Projet P7 ecoéglise	4 902.19	57 083.30	-54 024.73	0.00	0.00	7 960.76
Projet P8 Jardins paradis vivants	27.40	980.00	-6 101.72	0.00	5 094.32	0.00
Total fonds affectés projets	9 335.30	346 458.32	-311 201.10	-4 520.65	14 238.49	54 310.36
Fonds libres						
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds libres	46 105.47	86 631.04	-62 185.53	0.00	-14 238.49	56 312.49
Total fonds libres	46 105.47	86 631.04	-62 185.53	0.00	-14 238.49	56 312.49

Annexes aux états financiers

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

A Rocha Suisse

1 Présentation

A Rocha Suisse est une ONG pour la conservation de la nature, sans but lucratif, fondée en 2007 et constituée sous la forme d'une association selon les Articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

A Rocha Suisse est active en Suisse et à l'étranger, dans des projets de conservation de la nature qui ont pour finalité tout autant la préservation de la nature que l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

A Rocha Suisse remplit sa mission à l'aide de partenaires de terrains, indépendants.

A Rocha Suisse mène actuellement sept projets

Projet P1 – Opérations pour ARI (International)

Projet P2 – Conservation nature et éducation environnement (Ouganda)

Projet P3 – Conservation des prairies sèches (Suisse)

Projet P4 – Conservation des forêts sèches (Pérou)

Projet P5 – Soutien au Centre des Courmettes (France)

Projet P6 – Jardin paradis vivants (Suisse)

Projet P7 – label ecoéglise (Suisse)

De plus, A Rocha Suisse mène diverses activités éducatives en Suisse.

2 Principes comptables

a Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers d'A Rocha Suisse ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations, et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC21).

Les charges de collecte de fonds et de publicité générale, ainsi que les charges administratives, sont calculées et indiquées selon la méthodologie Zewo.

b Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent uniquement les comptes de l'association de droit suisse. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires de terrain, qui sont indépendants d'A Rocha Suisse.

c Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par A Rocha Suisse figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par l'association dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

d Reconnaissance du revenu

Tous les revenus, qu'ils soient des dons privés ou des recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds, sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encaissés (principe de la délimitation périodique).

e Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations génératrices de charge surviennent. Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire de terrain.

f Parties liées

Les partenaires de terrain d'A Rocha Suisse sont considérés comme des parties liées.

g Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3 Bilan

3.1 Liquidités

Elles consistent uniquement en notre compte de chèques postaux.

3.2 Actifs transitoires

Le solde de CHF 7'776,80 correspond à deux factures pour 2024 et payées en avance:

- Primes de l'Assurance Perte de gain 2024 de la Vaudoise Assurance (CHF 5'126.40)
- Primes de l'assurance accident 2024 de la Vaudoise Assurance (CHF 2'650.40).

3.3 Dettes charges sociales

Ce compte comprend les charges sociales 2023 qui n'ont pas été payées durant l'exercice comptable. Les décomptes finaux sont réglés au début de l'exercice suivant.

3.4 Passifs transitoires

Ce poste est constitué de factures 2023 mais pas encore payées, et de dons reçus pour d'autres entités A Rocha (ARI, ARNOS, Climate Stewards) mais pas encore reversés:

- Remboursement de frais 2023 de CHF 280 pour U. Peutot
- Dons reçus fin 2023 pour un montant CHF 323.07 à reverser aux entités A Rocha.

3.5 Fonds affectés

Pour les détails, se référer au tableau de variation de fonds de chaque projet.

4 Compte de résultat

4.0 Ce poste comprend notamment la contribution de INTERACTION pour un montant total de CHF 81'681, selon contrat.

4.1 Par prestation de projet on entend des activités de projet générant des revenus, par exemple un atelier payant.

4.2 Les autres revenus sont constitués de:

- Versements d'indemnités suite à une incapacité de travail d'un employé (P1/353, 31.07, CHF 11'528.40)
- Entrées d'inscriptions d'un camp famille en France (projet P5, CHF 5'786)
- Revenus liés à un spectacle (billets d'entrée, CHF 175.13).

4.3 Ces dons sont collectés durant l'année et sont reversés en fin d'année, voir point 4.4

4.4 Reversement des dons pour A Rocha International (ARI), d'autres entités nationales d'A Rocha (ARNO) ou Climate Stewards (CS).

4.5 Les autres charges de prestations en Suisse concernent des dépenses pour la réalisation de la mission de l'organisation, depuis les fonds libres.

4.6 Les charges d'obtention de financement comprennent les salaires consacrés à la rédaction des diverses demandes de financement (propositions de projets).

4.7 Les charges de communication concernent tous types de média permettant de faire la promotion du travail de l'organisation auprès des membres et potentiels donateurs ou soutiens.

4.8 Les charges de personnel pour l'administratif comprennent la direction générale du travail de l'organisation, la correspondance avec les membres, la comptabilité, la gestion des salaires, etc.

4.9 Les charges administratives sont principalement constituées de cotisations à d'autres organisations, telles que l'IUCN, l'Alliance Climatique, Interaction, etc.

4.10 Les autres charges comprennent la contribution annuelle à A Rocha International, les dons à d'autres ONGS, la compensation du CO2 de l'organisation.

4.11 Les charges financières comprennent les frais de compte CCP et de transfert d'argent.

5 Autres informations

5.1 A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein-temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

5.2 Entre la date de bouclage et l'approbation des comptes annuels par le Comité national, il n'y a pas eu d'événement significatif pouvant affecter la validité des comptes annuels et/ou devant être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

5.3 L'association compte sur l'engagement de nombreux bénévoles pour l'accomplissement de sa mission. En Suisse, l'effort annuel des bénévoles pour 2023 a correspondu à environ 2 Equivalents Plein-Temps (EPT).

6 Variation des fonds

P3 Ce projet a reçu CHF 10'000 de dons en 2023 pour l'année 2024. Ils ont donc été portés en réserve.

P6 Ce projet a eu un financement déficitaire qui a demandé un transfert de CHF 6'252.90 depuis les fonds libres de l'association.